



# SOMMET CITOYEN Saison 2

## ATELIERS DE FAISABILITE

### COMPTE-RENDU ATELIER

#### « EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE LOCALE » SEANCE 2

Numéro de la séance : 2

Date, horaire et lieu de la séance : 31 janvier 2018 au Centre administratif, Salle des Conférences

Nombre de personnes présentes : 36

Animatrice : Valérie Bindel de Andrade

Agents : Luc Scheeck et Xavier Truti

#### OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

La séance finalise le travail d'étude de faisabilité et permet un échange entre les habitants, l'administration et les élus-es sur des propositions citoyennes.

Elle met en perspective des propositions avec des actions, ou des projets existant au sein de la collectivité.

Elle définit les conditions et les modalités de mise en œuvre des propositions.

La séance approuve l'article du Pacte de démocratie locale qui évoque l'évolution des instances (article 1).

Rappel des prochaines étapes et échéances calendaires jusqu'à la rencontre-échange avec le maire, le 15 mars prochain.

#### METHODE/DEROULE

1. Rappel du processus et des enjeux de l'atelier en lien avec la démarche du Sommet citoyen.
2. Rappel des possibilités d'initiatives provenant des citoyens ou de la Ville, et de leur destination selon l'objectif et l'étude du projet (quartier ou ville).
3. L'assemblée est scindée en groupes de travail : « Atelier d'initiative institutionnelle », démarche descendante, et « Atelier d'initiative citoyenne », démarche ascendante, en répondant aux questions des éléments de la grille « CQQCOQP CL ».
4. Implication de deux élues dans les groupes de discussion.
5. Le-la rapporteur-e des deux groupes restituera ses propositions à l'atelier, sans que cela génère de nouveaux échanges ou débats.

RAPPORTS DES DEUX GROUPES

1. ATELIER D'INITIATIVES INSTITUTIONNELLES

Lettre	Questions	Sous-questions	ATELIER D'INITIATIVES INSTITUTIONNELLES
Q	QUI ?	De qui, avec qui, pour le compte de qui...	Qui à la Ville peut être à l'initiative d'un projet à destination d'experts, usagers, riverains, habitants, associations, conseils de quartier. Initiatives d'élus-es, agents, mairie, Eurométropole.
Q	QUOI ?	Quoi, avec quoi en relation avec quoi...	Projet d'aménagement public (place, square) Equipements (nouvelles écoles). Politique public au service de la jeunesse. Restauration scolaire. Ecologie. Séniors.
O	OU ?	Où, par où venant d'où...	Des services et conseils de la Ville de Strasbourg aux quartiers et tiers-lieux en fonction du projet ; sites publics ou privés, nature, etc.
Q	QUAND ?	Tous les « quand », à partir de, jusqu'à	Le « quand » est un élément de concertation et/ou de co-construction en soi en fonction de l'étape du projet.
C	COMMENT	De quelle façon, dans quelles conditions, par quels méthode ou procédé...	Quand on est dans la co-construction, les objectifs doivent être définis et partagés. Les plannings de réalisation, les modalités de concertation et d'évaluation (sur critères). Questionnement sur les finalités dans les phases intermédiaires. Prévoir un animateur et/ou un facilitateur neutre. Possibilité de chercher des expériences ou compétences hors de la Ville.
C	COMBIEN ?	Quelle quantité, valeurs, à quel degré ou %... Quantité, budget...	Le coût d'un facilitateur ou de différents intervenants seront à budgétiser.
P	POURQUOI ? POUR QUOI ?	Cause, facteur déclenchant, motif, finalité, objectif...	Tous les acteurs doivent se sentir concernés : - Pour le mieux-être, l'amélioration du cadre de vie. - Etre acteur de la réalisation et de la concrétisation des projets. - Etre un citoyen engagé dans un projet et devenir le vecteur de l'information.
C	CONTRAINTES	Techniques institutionnelles, juridiques, matérielles...	Les projets rencontreront des degrés variables d'implication, de concertation, d'investissement, d'association, d'information et de co-construction. La contribution des habitants est variable dans le temps. La transparence des actions envers les habitants est obligatoire.
L	LEVIERS	Aides, supports, dispositifs existants ou possibles...	Posséder un état d'esprit d'ouverture, de confiance mutuelle et d'objectivité partagée : le Pacte garantit les principes et les applications. Mobiliser des ressources existantes sur les quartiers. Les animateurs et facilitateurs doivent être neutres. Faire circuler efficacement la communication. Utiliser tous les supports de communication existants et ceux à créer – institutionnels, privés ou éphémères - en fonction des différences entre les catégories socio-professionnelles et des habitudes culturelles générationnelles comme des celles existantes dans les quartiers ; une étude des meilleurs pratiques de communication en ce sens est à réaliser avant de créer un plan de communication.
	POINTS	D'attention, de doute, de vigilance... A creuser...	Reconstituer la confiance habitants/Ville. Eviter toute forme d'exclusion d'acteurs potentiels. Identifier les capacités des porteurs de projets pour s'assurer qu'ils puissent engager la phase de réalisations jusqu'à son terme. Prévoir le briefing, le suivi, l'évaluation et le rapport des projets afin d'en tirer des connaissances et des savoir-faire.

## 2. ATELIER D'INITIATIVES CITOYENNES

Lettre	Questions	Sous-questions	ATELIER D'INITIATIVES CITOYENNES
Q	QUI ?	De qui, avec qui, pour le compte de qui...	Un citoyen, un groupe d'habitants impacté par une problématique ou un projet qu'il souhaite faire entreprendre. Les directrices-teurs territoriales-riaux sont les chevilles ouvrières des projets.
Q	QUOI ?	Quoi, avec quoi en relation avec quoi...	Centré sur le projet qui part d'une idée et qui influe sur un quartier, une communauté.
O	OU ?	Où, par où venant d'où...	Un quartier, une rue, un lieu. Pas sur la dimension d'une ville sinon changement de type d'atelier.
Q	QUAND ?	Tous les « quand », à partir de, jusqu'à	Le rapport au temps est déterminant. Le temps de faisabilité doit être réaliste pour diminuer le coût.
C	COMMENT	De quelle façon, dans quelles conditions, par quels méthode ou procédé...	Définir le format. Définir un langage commun habitant/agent. Se tourner vers les instances pérennes qui mettent en contact et qui s'engage à étudier. Envoi de l'information par courrier, emails et supports. Se constituer un réseau principal et had hoc. Faire le choix entre un dispositif et un atelier pour pouvoir financer et/ou accompagner. Comment s'opérera le partage du financement et des moyens entre les acteurs d'un projet ?
C	COMBIEN ?	Quelle quantité, valeurs, à quel degré ou %... Quantité, budget...	Identifier l'importance du projet. Budgétiser le projet et le valoriser mais également les ressources humaines et le coût alloué sur le personnel de la Ville en tenant compte du temps disponible et des risques de la surcharge de travail. Inviter les habitants à participer. Créer un réseau ressource spécifique de contacts (acteurs et habitants). Mettre en place une commission de faisabilité.
P	POURQUOI ? POUR QUOI ?	Cause, facteur déclenchant, motif, finalité, objectif...	Avoir de l'influence sur les habitants d'un quartier. Epanouissement de voir un projet se réaliser pour un meilleur « vivre ensemble ». Améliorer le quotidien de la vie de quartier.
C	CONTRAINTES	Techniques institutionnelles, juridiques, matérielles...	Canal de communication absent. Identifier la charge de travail et le coût financier des agents. Définir les moyens financiers et humains. Pallier le manque de formation et d'information.
L	LEVIERS	Aides, supports, dispositifs existants ou possibles...	Développer des formations type « chef de projet ». Développer le volontariat et le bénévolat, l'adhésion, l'engagement. Faciliter la capacité de chacun à s'engager pour la collectivité. Être acteur responsable, reconnaître la responsabilisation citoyenne. Disposer des socles et compétences de la démocratie locale existant.
	POINTS	D'attention, de doute, de vigilance... A creuser...	Absence de compétence et de réalisme pour porter les initiatives d'un projet à son terme. Inciter les porteurs de projet de se former et d'utiliser les moyens « C O Q » ?